



Le Président

Poitiers, le 12 mars 2026

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à **l'Assemblée Générale Extraordinaire** de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou, qui se tiendra le :

Vendredi 27 mars 2026 à 9 heures

dans la salle de Conférence du siège social de la Caisse Régionale, 18 rue Salvador Allende à Poitiers (86000) (accueil émargement à partir de 08h30).

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital par voie d'annulation de CCI ;
2. Pouvoirs pour accomplissement de formalités.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA TOURAINE ET DU POITOU

Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896

Siège Social et Services Administratifs
18, rue Salvador Allende
CS50 307 86008 POITIERS CEDEX 1
☎ 05 49 42 33 33

www.ca-tourainepoitou.fr

SWIFT : AGRIFRPP894

N° TVA Intracommunautaire : FR02

399 780 097 RCS POITIERS - Identifiant unique CITEO FR234342_03GYCH

Direction Générale et Services Administratifs

45, Boulevard Winston Churchill

BP 4114 37041 TOURS CEDEX 1

☎ 02 47 39 81 00



Cette Assemblée Générale Extraordinaire sera suivie d'une **Assemblée Générale Ordinaire**, le :

Vendredi 27 mars 2026 à 10 heures

dans la salle de conférence du siège social de la Caisse Régionale, 18 rue Salvador Allende à Poitiers (86000).

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport sur la gouvernance, et des rapports des Commissaires aux comptes ;
2. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, quitus aux administrateurs ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
4. Approbation des comptes globalisés de la Caisse régionale et de ses Caisses locales affiliées de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
5. Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 du CGI ;
6. Approbation des conventions réglementées ;
7. Constatation de la variation du capital social, approbation des remboursements de parts sociales ;
8. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et fixation de l'intérêt aux parts sociales, de la rémunération des Certificats Coopératifs d'Investissement et des Certificats Coopératifs d'Associés ;
9. Renouvellement partiel du Conseil d'administration ;
10. Autorisation à l'effet d'opérer sur les Certificats Coopératifs d'Investissement de la Caisse régionale ;
11. Fixation de la somme globale à allouer au financement des indemnités compensatrices de temps passé des administrateurs au titre de l'exercice 2026 en application de l'article 6 de la loi du 10 septembre 1947 modifiée ;
12. Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées en 2025 aux personnes identifiées ;
13. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration : sièges à pourvoir : 6

Administrateurs(trices) sortant(e)s rééligibles :

M. Charly COUTOUIT, M. Gérard DESNOÉ, Mme Nadine NASSERON, Mme Hélène PLOU-VALLÉE, Mme Aurélie ROCHER.

Nouvelles candidatures :

Mme Marina GASPAR-TENREIRO, Présidente de la Caisse locale de Saint Gervais les Trois Clochers.

Vous trouverez l'ensemble des informations préparatoires aux Assemblées Générales dont le texte des résolutions et les comptes de l'exercice 2025 sur la page des informations réglementées du site internet de la Caisse Régionale 15 jours avant l'Assemblée Générale.

Tout sociétaire peut jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents ou en prendre connaissance au siège social, 18 rue Salvador Allende, POITIERS, pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée.

Vous trouverez ci-joint un pouvoir à retourner en cas d'empêchement absolu de votre part (daté et signé).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président du Conseil d'Administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Odet Triquet', written over a horizontal line.

Odet TRIQUET